

ÉTUDES DE CAS DES BONNES PRATIQUES SÉLECTIONNÉES

1. INFORMATION GENERALE

- a. **Titre de l'étude de cas** : PYC EN BOIS
- b. **Emplacement** : Hautes-Pyrénées
- c. **Sujet prioritaire** : Mobilisation de la ressource de bois supplémentaire en forte pente dans des territoires de montagne.

2. COORDONNEES DU CONTACT

Jessica SIMOES, Chargée de mission
PETR du Pays des Nestes
jessica.simoes@paysdesnestes.fr
Tel : 05 62 98 50 28

3. CONTENU : Collecte et analyse d'informations

La première phase consiste à analyser les informations disponibles sur les bonnes pratiques sélectionnées. Elle comprend :

a. **Type de pratique:**

- Extraction**
- Transformation**
- Demande**

- b. **Position dans la chaîne de valeur** : Equipement pour la mobilisation de la ressource forestière inexploitée sur les terrains à forte pente afin d'approvisionner les industries du territoire selon le meilleur emploi des bois récoltés soit en priorité, le bois d'œuvre (sciages), puis le bois d'industrie (pape à papier) et enfin le bois énergie.

c. **Structure:**

- o **Taille de l'entreprise** : il s'agit d'un groupement de 3 collectivités publiques et 10 entreprises privées ou associations.
- o **Présence sur d'autres secteurs d'activité** :
- o **Investissements requis** : Un ensemble de 2 machines à treuil synchronisé (abatteuse + porteur) remplace 12 à 15 bûcherons/débardeurs traditionnels qu'il est aujourd'hui très difficile à recruter pour ces coupes de 1ère éclaircie résineuse en forte pente.

- **Sources de financement** : En France certain financement public peuvent être ciblé vers cet outil : Feder, Ademe (Etat), Région
- **Equipe de travail** : Entreprises privées, collectivités, administrations et structures d'accompagnement.
- **Agents impliqués** : Scierie Sanguinet, Fibre Excellence (fabriquant de pâte à papier), Pyrénées Bois Energies (fabriquant de granulés bois), Estera (fournisseur de services de vente de chaleur et de bois énergie), Union Grand Sud des Communes Forestières, Office National des Forêts, Syndicat départemental des énergies des Hautes-Pyrénées, Nature Midi Pyrénées, Conservatoire Botanique National des Pyrénées, Centre régional de la propriété forestière.

d. Domaine de :

- Insertion de groupes défavorisés**
- Entrepreneuriat et création d'entreprise**
- Responsabilité sociale de l'entreprise**
- Recherche et développement**
- Egalité de chances entre hommes et femmes**
- Autres :**

e. Modèle d'entreprise mis en œuvre:

- **Idée / opportunité d'activité** : définit par les besoins locaux en concertation entre les propriétaires, les exploitants et les organisations d'accompagnement / Associations. Il s'agit de mobiliser des volumes supplémentaires sur les fortes pentes : Réalisation de travaux sylvicoles d'amélioration, Animation de propriétaires privés et publics, Investissements matériels : desserte forestière, engins d'exploitation spécifiques, amélioration des plateformes bois-énergie.
- **Modèle de commercialisation** : l'idée est d'exploiter davantage et de mettre en place un appel à manifestation d'intérêt auprès d'industriels ou artisans pour transformer ce bois. L'objectif est de relancer l'usage du bois et d'améliorer la gestion de la forêt.
- **Profil client** : propriétaires, gestionnaires, exploitants.

f. Impact économique : Mobiliser la ressource forestière inexploitée sur les terrains à forte pente permet de :

- Relancer les métiers de l'exploitation
- Soutenir l'installation d'industriels ou d'artisans scieurs
- Répondre à la demande, notamment aux artisans de la construction, l'ébénisterie, la menuiserie...
- Soutenir d'autres usages : bois énergie, pâte à papier...

g. Degré d'innovation :

- **Dans les produits ou services:** les machines spécifiques pour l'exploitation des fortes pentes
- **En méthodologie d'organisation :** regroupement de différents acteurs de la filière de l'amont à l'aval.
- **En marketing et commercialisation :** le principe de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour utiliser les bois exploités.

4. RESULTATS

- a. **Efficacité ou degré de conformité aux objectifs :** Efficace en termes d'appui aux investissements matériels (engins d'exploitation).
- b. **Efficacité ou atteinte des résultats liés aux ressources utilisées :** résultat partiellement atteint car ce sont des équipements très coûteux et il est difficile de trouver les exploitants prêts à faire les investissements sans les subventions. Toutefois, depuis le début du projet plus de 23 000m³ de bois ont pu être mobilisés, dont 15 000 m³ dans le territoire de projet (montagne et piémont du département des Hautes-Pyrénées).
- c. **Portée ou étendue de l'influence de la pratique. La pratique a influencé les** différents acteurs qui continuent à travailler ensemble. Les communes ont pu constater que des solutions pouvaient être trouvées pour de la mobilisation de bois +.
- d. **Degré d'efficacité :** l'équipement est totalement efficace sur la forte pente même si d'autres problématiques doivent être traitées en parallèle pour une utilisation optimum (desserte, efficacité des dispositifs financiers dans ce sens, formation...)
- e. **Degré de durabilité :** aujourd'hui ces équipements continuent à être utilisés sur le secteur des trois PETR mais aussi dans les départements limitrophes.
- f. **Transférabilité :** difficile du fait du coût de l'équipement. Mais la démarche dans son ensemble est tout à fait transférable.
- g. **Produits :**

5. CONCLUSIONS

- a. **Impact et utilité de la bonne pratique :** la démarche est convaincante et pourrait se développer sur l'ensemble des Pyrénées.
- b. **Principaux enseignements :**
 - Le partenariat privé-public est un préalable pour une bonne coordination de projet en matière de filière forestière. Ce projet a permis de réunir différents acteurs autour de la table et de les faire travailler ensemble avec les difficultés que cela peut aussi poser.

- Ce projet a permis un soutien non négligeable à destination d'entreprises qui ont pu, par ce biais, réaliser les investissements nécessaires et, ainsi, participer à une mobilisation de bois +. Le matériel a prouvé son efficacité en zone de montagne et a su répondre aux attentes des communes concernées par les opérations. Toutefois, les différents partenaires du projet ont soulevé à plusieurs reprises la question des dispositifs de soutien financier à la desserte car les conditions actuelles du FEADER ne sont pas favorables aux projets forte-pente en cours.
- Aucun progrès n'a pu être réalisé dans la mobilisation des aides à l'amélioration sylvicole des peuplements. Un constat qui est le même à l'échelle nationale. En effet, le dispositif de financement préféré pour avancer sur cette question sera le Fonds Carbone de la Région, avec des conditions plus attractives que celles proposées par Dynamelio (**DYNAMIC Bois**).